

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2025**

L'an deux mil vingt-cinq le premier du mois d'avril à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Boussais, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**Date de la convocation :** 26 mars 2025

**20 présents + 4 pouvoirs (24 votes sur 28) :**  
**Quorum atteint (15)**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Dominique GUILBOT, Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Frédéric PARTHENAY, Jacky JOZEAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Dominique BARREAU

**4 pouvoirs :**

- ✓ Sébastien FAURE a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Mattieu MANCEAU a donné pouvoir à Dominique GUILBOT,
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT

**Absents/Excusés :** Sylvie NOBLET-HORTET, Mattieu MANCEAU, Huguette ROUSSEAU, Lucette ROCHER, Maryse BARIGAULT, Sébastien FAURE, Alain JEZEQUEL, Mathias DIXNEUF.

**Gérard CHABAUTY a été élu secrétaire de séance**

=====

**FINANCES  
Subventions aux Associations**

- Vu les statuts de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet,
- Vu les demandes de subvention déposées,
- Vu les documents fournis : compte rendu d'activité et budget prévisionnel,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ▶ D'accorder les subventions aux Associations suivantes :

Nom du demandeur	Montant proposé
<b>SUVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>	
Ecole de musique	15 260,90 €
<b>SUBVENTIONS MANIFESTATIONS</b>	
CSC AVT : Festival « Musiques et Danses du Monde »	3 000,00€
CSC AVT : « Les murs ont des oreilles »	2 000,00€
Les Rendez-vous de Saint Loup Festival de Peinture et de Sculpture	4 500,00€
EOLE 79 - Régate Windsurf	500,00 €
Le Rêve de l'Aborigène	500,00 €

- D'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération

Fait et délibéré, à Airvault, le 2 avril 2025  
Et ont signé le Président et le secrétaire

Le secrétaire de séance,  
Gérard CHABAUTY,

Le Président,  
Olivier FOUILLET,

AR-Préfecture

079-200041416-20250404-12-DE

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de l'acte communiqué en copie exécutoire adressé au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Réception par le Préfet : 04-04-2025

Publication le : 04-04-2025

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48